



REPUBLIQUE DU NIGER

Monsieur le Président,

Le Niger s'aligne sur les Déclarations faites par ses Groupes d'appartenance, relativement aux discussions sur le point 18 de l'ordre du jour portant sur la situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé y compris Jérusalem–Est, et dans le Golan syrien.

Ma délégation prend note du rapport du Directeur Général de l'OMS et des détails présentés, et apprécie les progrès réalisés par l'OMS, notamment la poursuite de son appui et son assistance technique conformément à son 13^{ème} programme général de travail 2019-2025, aux priorités stratégiques convenues entre le bureau de l'OMS pour la Cisjordanie et la bande de Gaza et le Ministère palestinien de la santé.

Ma délégation exprime sa profonde préoccupation face à la persistance de l'occupation des territoires et des attaques perpétrées contre des personnes et de services de bases en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international et condamne dans les termes les plus énergiques les atrocités brutales commises par la puissance occupante contre les civils palestiniens depuis plus de sept décennies, en particulier les dernières brutalités horribles qui sont d'une autre génération

A ce titre, ma délégation exhorte la Communauté internationale, à faire arrêter par tous les moyens l'occupation israélienne et lance un vibrant appel à la solidarité internationale en faveur de l'amélioration des conditions, notamment sanitaires, ce peuple injustement éprouvé.

Pour finir, le Niger réaffirme son soutien à la solution à deux États, Israël et Palestine, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la confiance mutuelle sur les frontières d'avant 1967, fondée sur un État de Palestine libre et sûr, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU notamment la résolution 1515 du 19 novembre 2003 du Conseil de Sécurité, seule gage d'une paix durable

Je vous remercie.

